20PP04 PRATIQUES PROFESSIONNELLES

INSTAURER UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE AUPRES DES USAGERS

Contexte

En écho aux demandes récurrentes des usagers, les législations successives et parallèlement le développement de « bonnes pratiques » ont positionné les usagers au cœur des institutions médico-sociales.
L'usager, acteur de son accompagnement, doit pouvoir participer activement aux décisions qui le concernent et qui intéressent le cadre dans lequel il évolue.
A ce titre, les institutions doivent créer et assurer les conditions suffisantes à la participation de l'usager.

Objectifs / Compétences visées

- **Connaître l'environnement politique et règlementaire de la participation**
- **Partager les pratiques et les expériences de terrain**
- **Déterminer ensemble les facteurs de réussite d'une démarche participative**
- **Focus sur deux instances participatives : le Conseil Consultatif Régional des Personnes Accompagnées (CCRPA) et le Conseil de la Vie Sociale (CVS)**

Contenu

- **Les principes de la participation**
  - Qu'entend-on par participation ?
  - Les 4 stades de la participation ?
  - D'où vient la participation ?
  - Quels enjeux pour la participation ?
  - Les avantages à la participation des usagers
  - Les freins identifiés dans les pratiques

- **L'environnement politique et réglementaire de la participation**
  - La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale : place des usagers et outils (Charte des droits et libertés, Contrat de séjour, Conseil de la vie sociale…)
  - La participation des personnes en situation d'exclusion aux politiques publiques et l'exemple du Conseil Consultatif Régional des Personnes Accompagnées

- **La mise en œuvre d'une dynamique participative**
  - L'animateur au service de la diversité individuelle
  - Boîte à outils : expérimentation et échanges autour des pratiques participatives

Date(s) & Lieux
Nous solliciter

Durée
1 jour – 7 heures

Coût :
Sur devis

Public / Pré-requis
Directeurs, cadres intermédiaires, travailleurs sociaux

Méthodes pédagogiques / Evaluation des acquis et de l'action
- **Apports théoriques et pratiques sur support écrit**
- **Echanges avec et entre les participants**
- **Signature d'une feuille de présence et délivrance d'une attestation de présence**
- **Évaluation de l'action de formation par la remise d'un questionnaire d'évaluation et de satisfaction**

Intervenant
Ludovic MARIOTTI, conseiller technique à l'URIOPSS Occitanie

En fonction des besoins des participants, le formateur adaptera le déroulé et le contenu de la formation